

Retrait du CPE : le 18 mars, tous ensemble c'est possible !

Si la pression se poursuit et s'accroît, on peut faire céder le gouvernement !

Le CPE est un recul pour tous les salariés

Le CPE est un pas vers une précarité imposée aux jeunes, puis à toutes et tous.

Il complète le CNE instauré en

juillet pour les entreprises de moins de vingt salariés. Il prépare la mise en œuvre du « contrat unique de travail » que le Medef appelle à substituer au contrat à durée indéterminée.

***Jeunesse stigmatisée,
précarité accentuée,
contrats de travail fragilisés,
salariés bâillonnés,
garanties collectives
menacées.***

Le gouvernement en difficulté

Depuis fin janvier, le rejet du CPE grandit parmi les jeunes, les

salariés, les retraités et les chômeurs.

La côte de popularité du Premier ministre s'effondre.

L'ampleur des manifestations du 7 mars, le nombre de mobilisations de lycéens et d'étudiants, de salariés dans les entreprises, sous des formes multiples de luttes, plongent le gouvernement dans l'embarras.

La proposition formulée par Dominique de Villepin d'ouvrir des discussions avec les syndicats pour instaurer des mesures d'accompagnement social du CPE témoigne de la difficulté dans laquelle s'est mis le gouvernement.

C'est la démonstration de la nocivité contenue dans le CPE.



Seul le retrait du CPE est à l'ordre du jour

C'est sur cet objectif que se poursuit, après la journée nationale d'actions du 7 mars, l'unité des confédérations de salariés, des syndicats lycéens et étudiants.

Pour la CGT, les discussions et négociations à engager ne portent pas sur d'éventuelles compensations à une généralisation de la précarité, mais sur des dispositions garantissant une plus grande

stabilité dans le travail et dans la vie. Autant de revendications concrètes pour alimenter l'ambition d'une véritable « Sécurité sociale professionnelle » pour tous les salariés, du privé comme du public, des petites comme des grandes entreprises.

Le rassemblement et les mobilisations doivent se poursuivre et s'amplifier. Le CPE est une disposition antisociale et un recul de société. Le gouvernement doit retirer la loi.

Après les manifestations du mardi 7 mars, après celles des lycéens et des étudiants avec les syndicats de salariés du jeudi 16 mars, une nouvelle action est organisée.

Pour le retrait du CPE

à l'appel de tous les syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, Unsa, FSU, Solidaires) et de tous les syndicats d'étudiants et de lycéens (Unef, UNL, FIDL).

**Tous ensemble,
salariés, jeunes et
anciens, lycéens,
étudiants, retraités,
chômeurs,
familles...**

Manifestons le samedi 18 mars à 14 h. 30 de Denfert-Rochereau à Nation

ENSEMBLE GAGNONS LE RETRAIT DU CPE

.....
Bulletin de contact et de syndicalisation



NOM Prénom.....

Adresse.....

.....

Code postal..... Ville

Age Profession

Entreprise (nom et adresse).....

.....

Bulletin à renvoyer à l'Union Départementale CGT de Paris au 85 rue Charlot 75003 PARIS
Tél. 01 40 29 14 40 – Fax. 01 01 48 87 89 97 – mél. cgt.paris@wanadoo.fr